Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) **Heft:** 1831

Artikel: Pas de conseiller fédéral pour Federer : la suisse officielle ignore le plus

grand sportif de tous les temps

Autor: Dépraz, Alex

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013920

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

chômage des jeunes en comparaison internationale est à ce prix et le système suisse de formation a encore de beaux jours devant lui.

Le chiffre des 20% a un caractère quelque peu fétichiste. Il contribue à opérer une sélection très stricte des candidats, mais cette sélection ne peut à elle seule garantir la qualité des formations. On notera en particulier qu'elle perpétue une «constante macabre» qui consiste à programmer à l'avance le nombre d'échecs nécessaires quelque soit le niveau réel des élèves. On peut aussi remarquer ici que la maturité gymnasiale suisse continue à exiger une grande polyvalence en recourant très peu aux coefficients dans l'évaluation. En comparaison, les candidats français au baccalauréat français font des choix déjà très tranchés entre les sections

scientifique, littéraire et économique. Là où un jeune Suisse faisant un blocage avec l'allemand ou les mathématiques sera durement sanctionné, un jeune Français pourra choisir une section lui ouvrant des études universitaires où il pourra exceller malgré sa faiblesse dans un domaine précis. On rencontre ainsi dans nos écoles professionnelles de nombreux jeunes très capables qui ont renoncé aux études suite à un échec dans une branche particulière.

Une plus grande ouverture ne doit toutefois pas affaiblir les exigences et conduire à un afflux massif d'étudiants qui perdent pied dans les universités. Le choix d'une maturité suisse non-spécialisée n'est donc pas à remettre en cause, car il existe une voie tout à fait intéressante pour ceux qui auront fait le choix de la

formation professionnelle: la «passerelle vers les hautes études universitaires pour les détenteurs de maturités professionnelles». Cette solution a l'avantage de permettre à des jeunes ayant rencontré plus tardivement un intérêt pour les études de rejoindre les universités. Parmi eux, certains deviendront excellents et il serait regrettable de se priver de leurs talents. Notons encore que d'autres solutions que la passerelle existent aussi. Au delà du nombre idéal de maturités, un encouragement à ceux qui font le choix de la maturité professionnelle suivie d'études devrait être augmenté, notamment par le développement des bourses d'étude. La volonté d'étudier ne se révèlant pas à 15 ans chez tous les jeunes, les portes doivent rester ouvertes.

Pas de conseiller fédéral pour Federer

La Suisse officielle ignore le plus grand sportif de tous les temps

Alex Dépraz (6 juillet 2009)

Un événement exceptionnel au terme d'un match au scénario époustouflant. Roger Federer est devenu ce dimanche plus que ce qu'il était déjà soit le meilleur joueur de tennis de l'histoire. Sa 6ème victoire à Wimbledon, la 15ème en Grand Chelem font figurer le Bâlois au panthéon du sport. Quel autre que lui peut se targuer d'avoir dominé pareillement un sport qui n'est ni le biathlon ni le tir à l'arc pendant une si longue durée? L'immense champion se double d'un homme

irréprochable en dehors du court, gentleman polyglotte bientôt père de famille. A tel point que ceux qui lui cherchent encore des poux n'ont que sa perfection à lui reprocher.

La Suisse officielle paraît empruntée devant ce joyau confédéral. Aucun représentant de la Confédération ne figurait entre Pete Sampras et John McEnroe dans la tribune du Centre Court. Le fantômatique Ueli Maurer n'a parlé de sports

ce week-end que pour expliquer comment enfermer le plus rapidement possible les hooligans qui déferleraient dans les stades suisses. On ne comptera pas sa piteuse tentative de bras de fer contre Obama parmi les performances sportives. Il n'y avait aujourd'hui toujours pas trace d'un communiqué officiel fût-ce un sobre message de félicitations – sur www.admin.ch pas plus que sur le site du canton d'origine du «maître».

On peut bien sûr se féliciter de l'absence de récupération politique, et du lien direct entre l'icône Roger et le public qui le vénère. Mais, l'identité nationale ne se construit pas seulement à coup de mythes, de repli sur soi et de lutte contre l'étranger. Lorsqu'à de rares exceptions tous les Suisses vibrent pour l'exploit de leur champion, c'est aussi un événément politique. L'affirmation que la Suisse peut exister une raquette à la main et gagner sur le court en se mesurant d'égal à égal à son adversaire, fût-il américain. Le Conseil fédéral a raté un point facile.